



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

élus locaux

Question écrite n° 85031

Texte de la question

M. Étienne Mourrut souhaite attirer l'attention de M. le ministre délégué aux collectivités territoriales sur les récentes propositions de l'Association des petites villes de France (l'APVF). Au regard des contraintes rencontrées dans l'exercice de leur mandat, les élus locaux des petites communes ont fait un certain nombre de propositions tendant à prévenir et réduire les risques juridiques auxquels ils sont régulièrement exposés. Ainsi, ils souhaiteraient qu'une base juridique soit créée sur internet afin de permettre aux élus des petites villes d'avoir accès à l'ensemble du droit applicable aux collectivités territoriales. Il lui demande de bien vouloir lui faire connaître les suites qu'il entend réserver à cette proposition.

Texte de la réponse

Le ministre délégué aux collectivités territoriales souhaite informer l'honorable parlementaire qu'une base juridique est d'ores et déjà créée sur internet afin de permettre, notamment aux élus des petites villes, d'avoir accès à l'ensemble du droit applicable aux collectivités territoriales. L'accès à cette base s'effectue librement sur le site internet du ministère de l'intérieur et de l'aménagement du territoire à l'adresse www.interieur.gouv.fr sous la rubrique « les collectivités locales ».

Données clés

Auteur : [M. Étienne Mourrut](#)

Circonscription : Gard (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 85031

Rubrique : Collectivités territoriales

Ministère interrogé : collectivités territoriales

Ministère attributaire : collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 février 2006, page 1143

Réponse publiée le : 11 avril 2006, page 3908